

**ZIMBABWE**

**Amnesty International se félicite de  
l'acquittement de Morgan Tsvangirai**

*Index AI : AFR 46/033/2004*

*ÉFAI*

Vendredi 15 octobre 2004

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Amnesty International a salué ce vendredi 15 octobre 2004 l'acquittement de Morgan Tsvangirai, dirigeant du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), qui avait été accusé de trahison.

L'organisation de défense des droits humains considère que le procès de M. Tsvangirai revêtait un caractère politique et s'inscrivait dans une pratique bien établie de harcèlement de l'opposition au Zimbabwe, consistant à arrêter et à juger ses membres sur la base de fausses accusations.

« *Il faut que le gouvernement du Zimbabwe mette fin aux arrestations et jugements à caractère politique visant à harceler l'opposition* », a déclaré l'organisation.

**Complément d'information**

Morgan Tsvangirai a été maintes fois arrêté et agressé en tant que secrétaire général du Congrès des syndicats zimbabwéens (ZCTU) dans les années 1990 puis en tant que dirigeant du MDC à partir de 2002. Amnesty International a fait état de maintes reprises du harcèlement dont cet homme a fait l'objet.

Son procès pour trahison avait débuté le 3 février 2003 et pris fin le 24 février 2004. Le jugement avait été mis en délibéré et devait être prononcé le 29 juillet 2004, avant d'être finalement reporté sine die. L'acquittement a été prononcé par la Haute Cour le 15 octobre 2004.

Morgan Tsvangirai faisait l'objet de deux chefs de trahison : le premier chef d'accusation faisait état d'un complot présumé en vue d'assassiner le président Mugabe avant l'élection présidentielle de mars 2002, le deuxième d'incitation à manifester en vue de renverser le gouvernement en juin 2003. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**